Envoyé en préfecture le 31/05/2023
Reçu en préfecture le 31/05/2023
Publié le
ID : 064-256404393-20230531-2023_32-DE

Publiée le 02/06/2023

FG/MM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 25 MAI 2023

Le vingt-cinq mai deux mille vingt-trois, à neuf heures trente minutes, sur convocations envoyées le quatre mai deux mille vingt-trois, s'est réuni, à la Maison des Communes à PAU, le Comité Syndical de l'Agence Publique de Gestion Locale.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. BERGEROU Laurent, Adjoint au Maire de LÉE ; M. BORDES Alexandre, Maire d'ARANCOU ; M. GAIRIN Marc, Maire de MOMY ; M. LANNES Jean-Pierre, Maire de BOSDARROS ; M. MORA Pascal, Maire de GELOS ; Mme PITRAU Maïté, Maire de TARDETS-SOHORLUS ; M. RHAUT Jean-Christophe, Maire d'ASSAT ; M. TARIOL Laurent, Conseiller délégué d'HENDAYE ; Mme ALTHAPÉ Lydie, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du HAUT BEARN ; M. CANTON Marc, Vice-Président de la Communauté de Communes du PAYS DE NAY ; M. COURREGES Jean-Yves, Vice-Président de la Communauté de Communes des LUYS EN BEARN ; M. ARRIBES André, Conseiller Départemental du Canton de Pau-3 ; M. BILLERACH Jean-François, Maire de BERENX et suppléant de M. IRIGOIN Didier, Maire de BEGUIOS ; Mme ARRIGAS Denise, Adjointe au Maire d'OSSE-EN-ASPE et suppléante de M. VERGEZ-PASCAL Bertrand, Maire de MONEIN ; M. AURISSET Bernard, Vice-Président de la Communauté de Communes du HAUT BEARN et suppléant de Mme BARTHE Nadine, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du BEARN DES GAVES.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET (OU) ABSENTS :

Mme BURRE-CASSOU Marie-Pierre, Maire de GUETHARY et sa suppléante Mme BERGE Geneviève, Conseillère municipale déléguée de SAUVAGNON ; Mme COSTEDOAT-DIU Fabienne, Conseillère municipale d'ARTHEZ-DE-BEARN et sa suppléante Mme RODRIGUEZ Karine, Conseillère municipale de LONS ; M. ECHEVERRIA Philippe, Maire d'ARCANGUES et son suppléant M. CARTER Robert, Maire de MAUCOR ; M. FOURNIER Jean-Louis, Maire d'ASCAIN et sa suppléante Mme CLAVENAD Marie-Pierre, Conseillère municipale d'ASCAIN ; M. IRIGOIN Didier, Maire de BÉGUIOS ; M. MAILLET Patrick, Adjoint au Maire d'OLORON-SAINTE-MARIE et son suppléant M. SARASOLA Jean, Maire de GURMENÇON ; M. VERGEZ-PASCAL Bertrand, Maire de MONEIN ; M. VIGNAU Hubert, Maire d'ANGAÏS et son suppléant M. CAZET Michel, Maire de SAINT-ABIT; Mme BARTHE Nadine, Vice-Présidente de la Communauté de Communes du HAUT BEARN ; M. CALDERONI Jean-Louis, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération PAU BEARN PYRENEES et son suppléant M. LANSALOT-MATRAS Francis, Vice-Président de la Communauté de Communes du BEARN DES GAVES ; M. INCHAUSPE Laurent, Membre du Conseil Permanent de la Communauté d'Agglomération du PAYS BASQUE et sa suppléante Mme MARTIAL-ETCHEGORRY Nathalie, Membre du Conseil Permanent de la Communauté d'Agglomération du PAYS BASQUE ; M. SAINT-PIERRE Daniel, Comptable.

AVAIENT DONNÉ POUVOIR :

M. FOURNIER Jean-Louis à M. MORA Pascal
M. CALDERONI Jean-Louis à M. MORA Pascal

Assistaient également à la réunion :

M. GAY, Directeur de l'Agence Publique de Gestion Locale, M. DELHEURE, Directeur Général Adjoint et responsable du Service Intercommunal du Patrimoine et de l'Architecture, Mme MOISAND, Assistante de Direction.

Envoyé en préfecture le 31/05/2023
Reçu en préfecture le 31/05/2023
Publié le
ID : 064-256404393-20230531-2023_32-DE

Secrétaire de séance :

M. BORDES Alexandre a été désigné secrétaire de séance.

---

2. COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif pour l'exercice 2022 peut se résumer comme suit :

Agence Pub. de Gest. Locale - Principal - CA - 2022

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	5 181 906,93	G	5 332 177,32
	Section d'investissement	B	318 653,68	H	197 515,06
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 830 608,04 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 784,95 (si excédent)
		=		=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	5 500 560,61	= G + H + I + J	8 362 085,37
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	73 330,87	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	73 330,87	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	5 181 906,93	= G + I + K	8 162 785,36
	Section d'investissement	= B + D + F	391 984,55	= H + J + L	199 300,01
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	5 573 891,48	= G + H + I + J + K + L	8 362 085,37

Il est proposé au Comité Syndical de procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2022, joint en annexe.

Sous la présidence de M. GAIRIN, spécialement élu pour la circonstance, le Comité Syndical examine le compte administratif de l'exercice 2022, à la lumière du rapport présenté précédemment sur les résultats et les bilans financiers des services pour l'exercice, et après que M. MORA a quitté la séance, adopte à l'unanimité ce compte administratif tel que résumé ci-dessus.

M. MORA revient dans la salle et reprend la présidence de la séance.

Pour extrait certifié conforme au registre

PAU, le 31 mai 2023

Le Président,

Pascal MORA
Maire de GELOS